

Assemblée générale ordinaire



l'essentiel au cœur de l'important

5 Juin 2025
18h30 à 20h, en visio

Chère Adhérente, Cher Adhérent,

L'assemblée générale ordinaire de notre association est un moment essentiel pour la vie de Coach & Team Alumni. Elle permet d'avoir la visibilité sur l'ensemble des activités réalisées durant l'année écoulée et sur les projets à venir, de prendre part aux délibérations et au vote lors de l'élection de nouveaux membres du Conseil d'Administration.

Cette année, l'assemblée générale se déroulera en distanciel (*un lien Zoom vous sera envoyé le jour de l'événement*) avec l'ordre du jour suivant :

- Bilan moral et bilan financier 2024
- Perspectives 2025 2026 : régionalisation, finance
- Questions posées par les adhérents
- Election de 6 nouveaux membres pour le CA et de 3 en renouvellement

Election des nouveaux Membres du CA

En application de l'article 7 des statuts,

« L'Association est dirigée par un Conseil d'Administration d'au plus 14 membres » et
« Les membres du Conseil d'Administration, les administrateurs sont élus pour trois ans par l'Assemblée Générale »,

voici les membres actuels du CA (postes à pourvoir en vert) :

NOM	Prénom	Investissement	Échéance du mandat	Statut AGO 2025
Aubert	Carole	membre CA	2027	Mandat en cours
Bahhar	Mariam	membre CA	2027	Mandat en cours
Barbier	Florence	membre CA	2025	Fin de mandat
Beaufrère	Philippe	membre CA	2025	Fin de mandat
Benoit	Anne	membre CA	2026	Mandat en cours
Grard	Romain	membre CA	2026	Mandat en cours
Monroe	François-Donal	membre CA	2027	Mandat en cours
Pougnat	Pascal	membre CA	2026	Mandat en cours
Garnier	Rachel	Présidente (bureau)	2025	Fin de mandat
Boureau	Cyrille	Vice président (bureau)	2027	Mandat en cours
Rogeon	Bertrand	Trésorier (bureau)	2025	Fin de mandat
Kuhner	Christophe	Trésorier Adjoint (bureau)	2027	Mandat en cours
Bullier	Renaud	Secrétaire (bureau)	2026	Mandat en cours
Sénèque	Hélène	Secrétaire Adjoint (bureau)	2025	Fin de mandat

Assemblée générale ordinaire



Mandats à pourvoir au poste d'administrateur

En conséquence, lors de cette assemblée générale, 9 mandats sont à pourvoir dont 3 en renouvellement (Bertrand Rogeon, Rachel Garnier, Hélène Sénèque)

6 postes sont donc à pourvoir au conseil d'administration

Si vous souhaitez vous présenter pour devenir membre du conseil d'administration, nous vous invitons à vous rendre sur le site de l'association (Assemblée générale -> AG 2025 – Je suis candidat.e au CA) pour :

- compléter le formulaire [Postuler au conseil d'administration Coach & Team Alumni](#) avant le 31 Mai prochain.
- consulter la [Charte d'engagement](#) en tant que membre du conseil d'administration.

Equité de la représentation dans le CA

Pour les élections 2025, le Conseil d'administration souhaite favoriser la diversité et représenter plus largement la communauté des Coachs CT en **réservant des sièges au Conseil d'Administration pour chaque région**. Par conséquent, les candidatures issues des régions ou écoles non représentées au CA seront privilégiées.

Donnez votre pouvoir au vote, en cas d'absence

D'après les statuts de l'association, afin de procéder à un vote valide, l'assemblée générale doit voter avec une représentation d'un tiers des adhérents à jour de leur cotisation 2025 :

“L'Assemblée Générale ordinaire peut valablement délibérer si le tiers de ses membres est présent ou représenté. Les décisions de l'Assemblée Générale ordinaire sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés”.

C'est pourquoi, lors de cette assemblée générale, nous vous invitons à être :

-> présent.e en visio

-> ou représenté.e en cas d'absence .

- A cette fin, merci de [vous inscrire, au plus vite, via l'un des liens qui figurent dans le mail de ce jour ou bien via le site de l'association \(Assemblée générale -> AG 2025 – Je m'inscris\).](#)

Assemblée générale ordinaire



A retenir - > Dans tous les cas, je m'inscris ! Je donne formellement mon pouvoir, en cas d'absence, selon les informations que je reçois suite à mon inscription !

Posez vos questions

Nous vous rappelons aussi que d'après les statuts, l'assemblée générale est aussi l'occasion de venir poser des questions :

"En outre des matières inscrites à l'ordre du jour, toute question portant la signature d'au moins 5 membres et déposée au secrétariat au moins 8 jours avant la réunion, pourra être soumise à l'Assemblée Générale."

Alors n'hésitez pas, envoyez vos questions aux secrétaires de l'association **pour le 28 Mai au plus tard à :**

renaud.bullier@yahoo.fr et mahe.senspe@wanadoo.fr

Nous les ajouterons à l'ordre du jour.

Venez nombreux !

Par avance merci à vous de votre participation !

Coach & Team Alumni

